



Plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation 2024 - 2025

École : École secondaire catholique de La Vérendrye

Date de révision : octobre 2024

Membres de l'équipe pour la sécurité et la tolérance dans les écoles : Sarah Ouellette, Christine Albert, Krystal Murray, Sébastien Hardy, Patricia Jurjevic, Danielle Bobrowski, Emma Milani et Jana Coats, ainsi que les élèves participants à titre de représentants pour le comité du climat scolaire positif.

L'intimidation

- l'intimidation est préjudiciable au bien-être et à l'apprentissage des élèves
- l'intimidation nuit au climat scolaire, y compris aux relations saines
- l'intimidation, notamment la cyberintimidation, est un problème grave qui n'est pas acceptable dans un environnement scolaire (y compris virtuel), dans le cadre d'une activité scolaire ou dans toute autre circonstance ayant une incidence sur le climat scolaire

Définition

Comportement agressif et généralement répété d'un élève envers une autre personne qui, à la fois :

- a) a pour but, ou dont l'élève devrait savoir qu'il aura vraisemblablement cet effet :
 - a. soit de causer à la personne un préjudice, de la peur ou de la détresse, y compris un préjudice corporel, psychologique, social ou scolaire, un préjudice à la réputation ou un préjudice matériel.
 - b. soit de créer un climat négatif pour la personne à l'école.
- b) se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre l'élève et l'autre personne, selon des facteurs tels que la taille, la force, l'âge, l'intelligence, le pouvoir des pairs, la situation économique, le statut social, la religion, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la situation familiale, le sexe, l'identité sexuelle, l'expression de l'identité sexuelle, la race, le handicap ou des besoins particuliers.

la Loi sur l'éducation paragraphe 1(1)

Cyberintimidation :

La cyberintimidation consiste à pratiquer l'intimidation par des moyens électroniques comme les plateformes de médias sociaux, le courriel, la messagerie texte ou privée, les jeux sur Internet ou les applications de communication.

Comme la définition de l'intimidation englobe la cyberintimidation, par conséquent toutes les exigences prévues par la *Loi sur l'éducation* et par la [Politique/Programmes Note 144](#) concernant l'intimidation s'appliquent également à la cyberintimidation.

Cibler des priorités

Priorité 1 :

Afin de développer une culture d'école positive, tous les élèves auront participé, d'ici la fin de l'année scolaire 2024-2025, à au moins deux activités de sensibilisation à l'appartenance ainsi qu'aux relations saines.

Priorité 2 :

Création d'espaces accueillants, sécuritaires et inclusifs avec un adulte empathique permettant aux élèves de se divertir (par ex., jeux de société, temps de gymnase, club d'art, comités divers, etc.)

Priorité 3 :

Outiller les élèves à reconnaître leur responsabilité dans la création d'un milieu scolaire sécuritaire et inclusif pour tous les élèves.

Stratégies de prévention

Stratégies ciblées :	Personne responsable :	Échéanciers :
Offrir des formations/présentations aux élèves sur l'intimidation, la violence, la cyberintimidation et la propagation des rumeurs ainsi que les conséquences de ces derniers (pour la victime, par rapport à la loi, pour l'intimidateur). (Priorité 1)	<ul style="list-style-type: none"> - Service de police et partenaires - Équipe de directions - Unité de santé de la région de Thunder Bay (TBRDHU) 	juin 2025
Créer des moments interactifs ciblés où les élèves peuvent discuter, partager et s'informer tout en mettant en place des actions concrètes à appliquer dans leurs quotidiens (p. ex., des cercles de conversations, des comités et clubs d'alliés, des forums interactifs avec des intervenants communautaires). (Priorités 1 et 3)	<ul style="list-style-type: none"> - Membres du comité de climat scolaire positif (CCSP) - Intervenants et agences communautaires - Équipe de directions 	Tout au long de l'année
<p>Projet « Je suis une vipère »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dresser une liste de 10 comportements concrets en lien avec les valeurs de l'école (honnêteté, courage et respect). - Cibler un comportement par mois et l'afficher sur le babillard Climat scolaire positif et les télévisions de l'école. - Cibler et afficher une valeur d'école par mois, « vedette du mois ». - Outiller les enseignants à reconnaître quels élèves on fait de l'amélioration dans ce comportement pendant la dernière semaine du mois. <p>(Priorités 1, 2 et 3)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Équipe des directions - Membres du comité de climat scolaire positif (CCSP) - Équipe de bien-être et santé mentale 	avril à juin 2025

Stratégies d'intervention		
Stratégies ciblées :	Personne responsable :	Échéanciers :
<ul style="list-style-type: none"> - Retour sur les règlements préétablis (code de vie, code vestimentaire, valeurs d'école, etc.) - Utilisation de la discipline progressive (selon le niveau d'intimidation, pas tout comportement est égal – établir une échelle, conséquences à l'interne, geste réparateur, policiers, suspension, etc.) - Utilisation de cercles de discussion – pendant les heures de classe, dîner (en lien avec la politique sur la discipline progressive) - Communication ouverte avec les parents - Rencontres élève/parent/direction - Références aux services à l'élève - Référence à des services sociaux ou communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Équipe des directions - Membres du personnel 	Tout au long de l'année
<ul style="list-style-type: none"> - Former les adultes par rapport à l'intervention, la réaction envers les situations – voir différentes façons d'intervenir pour ne pas empirer la situation pour les élèves impliqués (identifier des adultes empathiques) - Formations ponctuelles sur les pratiques clés et les intervenants locaux qui pourraient appuyer (p. ex., Dilico – <i>Duty to report</i>, ECNO – <i>Cyberintimidation</i>, TBRDHU – <i>Relations saines</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> - Équipe des directions - Comité de climat scolaire positif - Agences communautaires 	Tout au long de l'année
Stratégies pour assurer la formation des membres de la communauté scolaire		
Stratégies ciblées :	Personne responsable :	Échéanciers :
<ul style="list-style-type: none"> - Offrir de la formation aux membres du personnel et aux élèves pour la prévention de l'intimidation et la formation <i>Respect à l'école</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> - Équipe des directions - Policiers de l'école - Intervenante - Services à l'élève - Services éducatifs 	Tout au long de l'année
<ul style="list-style-type: none"> - Offrir des sessions de sensibilisation sur l'intimidation et la prévention aux parents – en présentiel ou en virtuel 	<ul style="list-style-type: none"> - Agences communautaires - Intervenante - Conseil d'école 	Tout au long de l'année
<ul style="list-style-type: none"> - Partage des ressources et liens pour renseigner les parents 	<ul style="list-style-type: none"> - Services à l'élève - Services éducatifs - Agences communautaires 	Tout au long de l'année

<ul style="list-style-type: none"> - Tables d'information avec différentes agences communautaires lors des soirées d'information (p. ex., soirée portes ouvertes, soirée d'information, activités de transition) - Avoir le plan de prévention disponible pour les parents et les élèves sur le site de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> - Équipes des directions - Agences communautaires 	<p>Tout au long de l'année</p>
Stratégies de communication et de sensibilisation		
Stratégies ciblées :	Personne responsable :	Échéanciers :
<ul style="list-style-type: none"> - Présenter la politique et la directive administrative <i>B015 Climat scolaire positif, sécuritaire et inclusif</i> aux parents, aux élèves et aux membres du personnel enseignant 	<ul style="list-style-type: none"> - Équipe des directions 	<p>septembre 2024</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Informer les membres de la communauté scolaire de la révision du plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation Parents : School Messenger et site web de l'école Personnel de l'école : rencontre du personnel Élèves : site Web de l'école et bulletin de Vipères 	<ul style="list-style-type: none"> - Comité de climat scolaire positif - Équipe des directions 	<p>novembre 2024</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Offrir des outils sur la prévention de l'intimidation aux parents, tuteurs, tutrices lors de diverses communications - Offrir des outils sur la prévention de l'intimidation aux élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - Comité de climat scolaire positif - Équipe des directions 	<p>Tout au long de l'année</p>
Stratégies de surveillance et d'examen		
Stratégies ciblées :	Personne responsable :	Échéanciers :
<ul style="list-style-type: none"> - Comité de climat scolaire positif : cibler deux rencontres par année pour faire une mise à jour du plan de prévention et d'intervention en se basant sur les données recueillies (participation volontaire des élèves aux activités d'école avec les fiches de présence des divers comités, le nombre d'espaces accueillants disponibles et leur utilisation par les élèves, le sondage d'école sur le plan d'intimidation donné aux élèves, aux membres du personnel et du conseil d'école) 	<ul style="list-style-type: none"> - Équipe des directions - Comité de climat scolaire positif 	<p>janvier 2025 mai 2025</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Relire les politiques et outils (B015 et organigramme décisionnel) 	<ul style="list-style-type: none"> - Équipe des directions - Comité de climat scolaire positif 	<p>janvier 2025 mai 2025</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres ponctuelles du CCSP (2 rencontres de consultations, 4 rencontres du comité) 	<ul style="list-style-type: none"> - Comité de climat scolaire positif 	<p>Tout au long de l'année</p>